

Procès-verbal du Conseil d'Administration n°11 de l'association Villeneuvois à vélo réuni le 23 octobre 2022, chez Francis.

La séance est ouverte à 14 h 00.

Sont présents : Gaston BOSCH, Francis CAZEILS, Adrien CHAUD. Claude GUÉRIN.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation des PV du précédent CA et de l'AG
- Élection du bureau (suite à l'AG de septembre 2022)
- Point trésorerie et comptabilité
- Résumé des réunions de ces dernières semaines
- Retour sur le Festi'nature
- Démarches pour l'atelier de réparation à Villeneuve-sur-Lot
- Organisation des opérations « Cyclistes brillez » en novembre au collège Anatole France et au collège Gaston Carrère
- Organisation de la journée Savoir rouler à vélo à Villeneuve-sur-Lot le 10 novembre 2022
- Réflexions sur l'action de l'association autour de la mobilité scolaire, comment inciter les enfants et parents à venir à l'école en vélo
- Organisation de la véloparade de Noël le 21 décembre 2022
- Préparation d'une réunion pour les bénévoles intéressés, début novembre

I — Approbation des PV du précédent CA et de l'AG

Le Conseil d'Administration approuve le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 3 août 2022, ainsi que le procès-verbal de l'assemblée générale 2022 en date du 9 septembre 2022.

II — Élection du bureau

Conformément aux statuts de l'association, un bureau, chargé de la vie courante et des opérations quotidiennes de l'association, doit être élu. Claude émet le désir de quitter son poste de trésorier. Le Conseil d'Administration élit le bureau comme suit :

- Président : Adrien Chaud ;
- Vice-Président : Claude Guérin ;
- Secrétaire : Gaston Bosc ;
- Trésorier : Francis Cazeils.

III — Point trésorerie et comptabilité

Nous avons aujourd'hui 63 adhérents à jour de cotisation pour 2022. 7 personnes ont déjà adhéré pour 2023, mais la campagne 2023 sur HelloAsso ne sera ouverte qu'en décembre car dans les statuts nous n'avons pas décidé qu'une adhésion prise en fin d'année comptait pour l'année suivante.

Nous avons reçu un courrier de la banque BNP Paribas nous informant de la mise en place de frais bancaires : Francis doit aller voir la banque pour corriger ce problème.

Enfin, Adrien dévoile un tour de magie : par un jeu d'écriture comptable, le vélo-cargo doit, dans nos comptes financiers, être considéré comme un véhicule à amortir et non un achat occasionnel. Ainsi, dans nos comptes le vélo-cargo va apparaître comme une dépense de 500 € par an pendant quatre ans, et idem pour les subventions associées. Ce jeu d'écriture comptable nous fait passer dans le vert pour ce premier compte financier, à notre grand étonnement. Il conviendra cependant d'acheter le vélo-cargo à Adrien au plus vite, dès l'obtention des différentes subventions.

IV — Retour sur les activités de ces dernières semaines

Avenue Jacques Bordeneuve

Adrien revient sur la réunion de l'avenue Jacques Bordeneuve. Les commerçants étaient vent debout contre les travaux d'assainissement devant débiter le 24 octobre. Ils ont finalement obtenu le report des travaux pour début 2023. Avec ces travaux, la chaussée va être défoncée et va nécessiter un réaménagement total. Les équipes municipales ont déjà communiqué dans le journal municipal sur la « création de pistes cyclables » lors d'une seconde phase de travaux qui aura lieu en 2024 (au moins). Mais face aux critiques des commerçants et à un risque de non-aménagement, Adrien a envoyé un courrier demandant réponse officielle quant aux projets de la municipalité pour l'avenue Jacques Bordeneuve. Nous resterons vigilants.

Cependant, un point positif appris par Adrien auprès de M. REGNIER, adjoint à l'urbanisme de Villeneuve-sur-Lot, est qu'un projet de création de pistes cyclables unidirectionnelles est prévu sur l'avenue d'Agen, suite à notre mobilisation. Ce projet, chiffré à 1,5 millions d'euros, a été voté en conseil municipal ce lundi 17 octobre. De l'avis d'Adrien, cela ne se fera pas en 2023 vu les travaux prévus sur le boulevard Georges Leygues et l'avenue Jacques Bordeneuve. Mais cela n'empêche pas la concertation de commencer...

Journée mondiale du refus de la misère

Nous faisons un retour sur la participation de Villeneuvois à vélo à la journée mondiale du refus de la misère, organisée par ATD Quart monde avec de nombreuses associations.

Gaston ne trouve pas ça normal que ni lui ni Francis n'aient les clés du garage du Café cantine. Ils n'ont pas pu sortir le vélo-cargo pour l'atelier de réparation. Adrien referra un double des clés du garage, durant les vacances.

Une seule personne est venue, avec un vélo qui n'était pas réparable. Une journée où on a montré qu'on était présent, qu'on existait, mais qui n'a pas attiré grand monde. Assez dommage au final.

Dernières actus vélo sur Villeneuve

Pont de Bastérou : les bandes cyclables ont été élargies, alors que ce nous avait été confirmés en mai. De la lenteur de l'administration !

Double sens cyclables : bientôt ? On attend les panneaux...

V — Retour sur le Festi'nature

Il y a eu du monde à nos activités, moins en termes de retombées car nous n'avions pas de supports de communication adaptés. Gaston trouve le vélo-cargo en noir trop tristounet. En 2023, il faudra banderole, barnum, flocage du vélo-cargo... Mais pour cela, on attend le logo : il est en phase de finition par Émilie Falconnier, du Café Cantine.

Horizon vert organise la deuxième partie de sa manifestation le 4 décembre 2022 sur le plateau du Palay à Pujols. Doit-on participer ? Initialement, cette seconde partie devait être consacrée aux artisans, entrepreneurs, etc., style « marché de Noël », mais nous avons reçu des demandes afin d'être présents. Cela permettrait de valoriser nos actions à venir (voir plus bas) et de se faire connaître des habitants de Pujols. Gaston trouve qu'il serait bien d'y aller.

Que peut-on proposer ? On a déjà utilisé beaucoup de cartouches durant la première partie (balade, cartographie, film...). Est suggéré la tenue d'un atelier de réparation. Adrien relance l'idée d'une cartographie, spécifique ici à Pujols : cela permettrait d'ouvrir le débat, devant une carte de chez soi !

Qui veut tenir un stand ? Les horaires annoncés de participation sont 9 h – 18 h : c'est beaucoup, il ne faut pas que quelqu'un soit seul à tenir le stand. Adrien ne sera pas là. Gaston, Francis, Claude peuvent venir : ils doivent s'organiser entre eux pour tenir le stand. D'autres personnes pourront se rajouter après. Attention : la dernière fois, Adrien avait installé le stand tout seul ; il faut être là avant 9 h pour l'installation du stand.

VI – Démarches pour l'atelier de réparation à Villeneuve-sur-Lot

Nous faisons le point sur les différents ateliers de réparation. Depuis septembre, nous proposons un atelier de réparation par mois au Café Cantine, le premier samedi du mois, dans le cadre de la subvention Politique de la Ville qui a été attribuée à l'association pour ces ateliers. Beau succès pour le premier atelier, moins pour le second par manque de communication. Le prochain atelier aura lieu le **samedi 5 novembre**, de 10 h 30 à 12 h (voire plus si beaucoup de demandes), toujours au Café Cantine : nous quatre peuvent venir. Émilie a lancé tôt et fort la communication : il va y avoir du monde.

Villeneuve Cycles

Gaston a eu des retours d'adhérents qui ne sont pas contents de leur prestation, alors que nous avons une sorte de partenariat avec eux (ils nous ont donné des casques, prêté un pied d'atelier, etc.). Il veut qu'on fasse un point avec eux, pour qu'ils fassent des prestas de qualité et pas se retrouver avec des critiques d'adhérents. Claude et Gaston vont aller le voir pour partager ces remarques et discuter de la situation avec eux.

Du côté des autres vélocistes, Claude dit que Giant est content qu'on fasse le boulot à leur place côté petites réparations (ils ne couvrent pas du tout le même marché) ; il y a même des gens qui sont venus acheter des vélos de la part de l'asso.

Local

Adrien fait le point sur la recherche de locaux pour tenir les ateliers de réparation.

Rue de Coquard : nous avons enfin les clés mais ce hangar ne peut servir du tout à l'organisation d'ateliers de réparation. Nous y stockons les vélos que nous avons récupéré en déchetterie, en attendant mieux.

Route de Bordeaux : nous sommes toujours dans l'attente de l'ouverture du tiers-lieux prévu avenue Jacques Bordeneuve, par Hervé Ricard. Aucune date d'ouverture n'est annoncée : ne nous lançons donc plus à donner une date approximative d'obtention d'un local.

Rue de la Convention : face à cela, Émilie nous a suggéré de louer le local qui jouxte le Café Cantine, dans la rue de la Convention. Le loyer est très abordable, mais nous ne pouvons pas nous permettre cela sans subventions. À étudier en 2023, car...

Local de la déchetterie : retardé ! Il semblerait que le futur centre zéro déchets de Villeneuve, au lieu-dit Lasplantes, ne sera pas prêt pour juin 2023 comme initialement annoncé. Ce lieu, certes très éloigné mais au milieu de la zone de la Régie du territoire, nous servira d'atelier fixe, et de point de chute si nous n'avons pas de local d'ici là. Cela reste l'opportunité la plus fiable que nous avons pour l'instant.

Résumé : à force d'attendre, nous devenons Saint-Thomas. On arrête la recherche de local tant qu'on est pas sûr d'avoir un projet efficace. La solution pourrait venir d'un dispositif de bicycletterie, que la ville de Villeneuve et l'Agglo pourrait créer, mais ce n'est pas encore d'actualités.

Journée de réparation au Café cantine

Ainsi, face à ces constats, à notre flotte de vélos qui ne demandent qu'à être réparés, et aux demandes que nous avons pour obtenir un vélo, émanant notamment du point jeunes, Émilie a eu une idée :

pourquoi ne pas organiser une grande session de réparation des vélos des déchetteries, qui pourrait servir de journées d'apprentissage de la mécanique, et de cadeaux de Noël pour les personnes en manque de bicyclette. Cela entre tout à fait dans le cadre politique de la ville, de notre subvention, etc.

Ainsi, **les 19 et 20 décembre prochains** (voire le 21 au matin si nécessaire), nous organiserons au Café Cantine une immense session de réparation des vélos récupérés, avec tous ceux qui le souhaitent. L'idée est de se servir du Café cantine comme lieu d'un giga-atelier, où on aurait bâché le sol, mis des outils et affiches d'aide au démontage à disposition, avec pourquoi pas une activité de café en parallèle... le tout en accueillant toutes les âmes qui souhaiteraient réparer ou apprendre à réparer les vélos que l'on a à notre disposition. Les participants pourraient repartir avec le vélo s'ils en ont besoin, ou nous les laisser pour les personnes qui en auront besoin plus tard, via le point jeunes !

Cet événement pourrait attirer un paquet d'habitues du Café cantine et de la rue de la Convention. Claude suggère d'y intégrer également le point jeunes, qui pourrait faire la communication de l'événement auprès de son réseau qui pourrait être intéressé ! Cela pourra être pour nous une occasion de toucher un autre public, plus jeune, plus diversifié, et d'avoir une grande reconnaissance.

Réunion de préparation et de tri des vélos, le 10 décembre à 15 h au local rue de Coquard, puis au garage du Café Cantine, en amont de la balade de préparation de la véloparade de Noël.

VII — Organisation des opérations « Cyclistes brillez »

Nous allons organiser deux ateliers de prévention (don, contrôle du casque, du gilet, des lumières etc.), de révisions des vélos, dans les collèges Anatole France et Gaston Carrère. Claude a appelé les principaux, et doit les relancer... mais c'est les vacances désormais, donc il est probable que cette opération n'ait pas lieu avant février. Claude doit rappeler les collèges à la rentrée !

VIII — Organisation de la journée Savoir rouler à vélo à Villeneuve-sur-Lot

Comme le 20 mai, Villeneuve, la CAGV et tous les partenaires organisent une journée d'initiation au Savoir Rouler à Vélo, le 10 novembre au parc des expositions de Villeneuve. Nous sommes sollicités là encore pour animer un atelier d'apprentissage de la mécanique.

Claude peut y être dans l'après-midi. Gaston peut y être là en fin de matinée, après-midi. Francis, le matin ?

Le COPIL du SRAV en Lot-et-Garonne aura lieu au même moment. Adrien demande à faire un accueil chaleureux à Colombe GUY-SEILER, animatrice régionale du programme « Génération Vélo », porté par la FUB, en Aquitaine.

IX — Réflexions sur l'action de l'association autour de la mobilité scolaire

Une personne est venue voir Adrien à l'issue de la journée d'Horizon Vert, qui était intéressée par le sujet de la mobilité scolaire. C'est un vaste sujet, qui demande beaucoup d'investissement afin de lancer les premières graines, mais qui est extrêmement gratifiant : faire en sorte que les enfants aillent à l'école à pied ou en vélo, et non en voiture même pour quelques centaines de mètres, comme c'est malheureusement trop le cas actuellement. Ce dossier est un sujet que doit porter l'association, mais qui nécessite beaucoup de temps pour convaincre les associations de parents d'élèves, les directeurs d'écoles, etc. afin qu'un éventuel pédibus ou vélobus soit porté par les parents d'élèves eux-même et non par l'association (avec le risque que ça soit trop vivotant).

Le principe de « rue scolaire », (fermeture d'une rue à l'heure de sortie et d'entrée des enfants), qui se démocratise en France, est l'archétype de ce qui pourrait être fait, notamment sur l'école Clément Marot à Villeneuve. Le sujet mérite aussi d'être porté à l'école Petit Tour de Pujols, avec une action qui rejoint notre demande de fermeture de la cote de la Fontaine du Bourreau à la circulation automobile.

Pascal est donc motivé pour porter ce dossier : nous devons l'aider et voir avec lui, durant les vacances, par où commencer.

X — Organisation de la véloparade de Noël le 21 décembre 2022

La véloparade de Noël « Illuminons la ville » aura lieu le **mercredi 21 décembre à 17 h 30** au départ du parking **Paul Weil**, à Eysses. La véloparade sera bien mieux organisée cette année avec sono, vélocargo en tête de cortège... que l'on pourrait transformer en traîneau du Père Noël !

Cette année, nous serons intégrés au programme officiel des festivités de la municipalité. Cela va donner un grand écho à notre manifestation. Officiellement nous attendons 80 personnes (nous étions 50 l'an dernier) donc nous restons sous le seuil minimum de participants à partir duquel la manifestation doit être déclarée.

Le cortège passera par Eysses, les Fontanelles, le quartier autour de l'école Sainte-Catherine. Nous envisagions de descendre l'avenue de Fumel comme grand itinéraire final, mais il vaut peut-être mieux (et c'est ce que Gaston préfère) descendre via la rue des Jardins, pour rejoindre le cœur de ville et la place de l'église Sainte-Catherine. Adrien doit voir exactement avec le service événementiel comment s'insérer dans la bastide. Dans tous les cas, le parcours ne sera déterminé qu'à l'issue d'une balade préparatoire, pour faire le tour des maisons illuminées du quartier, le 10 décembre après le tri des vélos.

Il faudra une dizaine de bénévoles pour sécuriser la balade, en plus de la voiture-balai comme l'an dernier. Gaston aimerait que soit sollicitée la police municipale, qui pourrait nous aider.

Francis doit contacter le Président de l'Association des Commerçants du quartier d'Eysses, pour voir s'ils ne souhaitent pas se raccrocher à notre événement.

Vu l'ampleur de l'événement, Adrien souhaiterait que l'on fasse appel à un artiste pour faire une magnifique affiche de l'événement. Gaston doit parler à Pascal Rapin, artiste, pour voir s'il est intéressé. Une réponse est attendue pour début novembre !!

Claude demande à ce qu'ensuite on lui donne des affiches pour la MDL du lycée.

XI — Préparation d'une réunion pour les bénévoles intéressés, début novembre

Afin de faire connaître nos actions auprès de nos adhérents et d'intéresser de potentielles personnes qui souhaiteraient donner un peu de leur temps pour l'association, nous allons animer une réunion d'information pour les adhérents. L'idée est de faire une antenne libre autour des différentes actions de l'association, des projets que l'on porte et des projets que d'autres personnes pourraient vouloir porter, comme Pascal et la mobilité scolaire. On y présentera toutes les actions mentionnées dans ce compte-rendu, et les projets potentiels que l'association pourrait porter si des personnes voulaient se lancer dans le sujet.

La réunion aura lieu le mercredi 2 novembre, à 14 h au Café Cantine. Francis peut y venir, Gaston aussi. Pas Claude.

XII — Débat sur le salariat, demandes de subventions

Adrien souhaite toucher quelques mots autour du possible recrutement d'une personne par l'association. Cela peut sembler complètement hors-sujet au premier abord, étant donné la jeunesse de l'association et la faible capacité financière actuelle, mais plusieurs acteurs incitent à ce que nous réfléchissions plus sur cette possibilité, qui pourrait s'offrir à nous grâce à de nombreuses subventions.

Il est clair que l'association peut porter de nombreux thèmes qui sont sujets à subvention, notamment dans le domaine social : les ateliers d'auto-réparation, mais également l'apprentissage du vélo pour les adultes (vélo-école) ou chez les enfants, pourraient être portés par des subventions de nombreux partenaires potentiels : Ville, Agglo, Département, CAF, Pôle Emploi... Les ateliers de réparation, notamment des vélos venant des déchetteries, peuvent être soutenus par Valorizon. Des dispositifs d'État existent pour soutenir le monde associatif : FDVA, FONJEP... Bref, c'est tout un monde qui pourrait s'ouvrir à nous, et faire changer l'association de dimension, mais cela réclame beaucoup de temps passé à faire des demandes.

D'un autre côté, le rapport d'activité 2022 sera très dense, et une personne recrutée nous sera évidemment très utile pour animer des ateliers de réparation en journée, dans les lieux autres que Villeneuve... ou tout simplement pour que l'association vive, et ne demande pas de bénévoles super-actifs. Cela peut également participer à ce que l'association survive, dans un contexte où on ne sait pas quels seront les bénévoles de demain.

À la question légitime du local, on peut penser que le recrutement d'une personne viendra après l'obtention d'un local, mais ce dernier peut venir aussi grâce au recrutement d'une personne, ce qui donnera plus de crédit à l'association.

Bref, c'est une autre dimension que prendrait l'association, avec toutes les contraintes derrière (comptabilité au clair, dossiers de demandes à compléter, profil à trouver...) mais qui nous installerait dans le paysage.

C'est à considérer très fortement, et c'est la volonté de cette réflexion lancée aujourd'hui. Nous allons déjà en discuter plus longuement avec la Communauté d'Agglomération du Grand Villenuevois, afin d'étudier le meilleur projet pour l'association. Les premiers dossiers de demandes de subvention commencent en janvier : il faudra être prêt à avoir un dossier béton.

Claude part.

XIII — AF3V

Nous concluons avec un point sur les sollicitations de Julien Savary, délégué départemental pour l'Association Française des Véloroutes et Voies Vertes. Comme nous, Julien a été sollicité dans le cadre de la démarche de construction du plan routes et mobilités du quotidien du Conseil départemental de Lot-et-Garonne, pour un avis. Nous avons donné le nôtre, et Vélocité en Agenais également.

À moyen terme, Julien souhaiterait laisser la barre de la délégation départementale aux associations locales, après vingt ans à militer pour le développement des voies vertes en Lot-et-Garonne et dans la vallée du Lot. Francis demande à ce qu'on précise notre réponse.

Adrien confirme avoir déjà répondu par la positive, mais pas immédiatement. Avec la récente signature de la charte des aménagements en agglomération au Conseil départemental de Lot-et-Garonne, nous allons devenir *de fait* l'interlocuteur de la collectivité pour les associations de cyclistes du département. Il paraît logique que nous devenions l'interlocuteur de l'AF3V également, quitte à ensuite déléguer notre parole à des acteurs plus locaux dans le département.

Cependant, Julien a acquis une grande connaissance du réseau départemental en vingt ans : il faudra nécessairement une période de tuilage importante pour qu'il nous transmette son savoir, et les attentes de l'AF3V dans notre département.

Ainsi, pour l'instant, nous suggérons de temporiser ce changement de délégué départemental à 2023.

Francis approuve. Adrien discute justement avec Julien et Vélocité en Agenais, le lendemain.

La réunion se termine à 16 h 30. Prochaine réunion... très bientôt !